



الوكالة الوطنية للسلامة المعلوماتية  
Agence Nationale de la Sécurité Informatique

CONSULTATION N° 04/2019

**DESIGNATION D'UN REVISEUR AUX COMPTES  
POUR LES ANNEES 2019-2020-2021**

L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique se propose de lancer une consultation pour la désignation d'un réviseur des comptes pour les années 2019 – 2020 - 2021 et ce conformément aux dispositions du décret 87-529 du 1<sup>er</sup> avril 1987.

Les cabinets intéressés, qui répondent aux dispositions réglementaires en la matière, et qui sont inscrits auprès de l'ordre des experts comptables tunisiens, peuvent retirer le cahier des charges du siège de l'Agence sis au : 49 Avenue Jean - Jaurès, 1000 Tunis.

Les soumissionnaires, doivent faire parvenir leurs offres au bureau d'ordre central de l'ANSI au nom de Monsieur le Directeur Général sous plis recommandés ou par rapide poste ou remis directement contre reçu au bureau d'ordre, avant la date limite de remise des offres fixée pour **le jeudi 19 septembre 2019 à 17h 00**, (Le cachet du bureau d'ordre central de l'ANSI fait foi) à l'adresse suivante :

**L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique**

**49 Avenue Jean – Jaurès, 1000 Tunis**

et ne portant que la mention suivante : "ne pas ouvrir : Consultation n° 04/2019 pour la désignation d'un réviseur des comptes pour les années 2019-2020-2021 "

